



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

SEANCE DU 31 MAI 2010

CESSION À L'ASSOCIATION DU SACRÉ
COEUR D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE
JACQUES NANTEUIL (SECTION DL N° 1403)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

URBANISME ET FONCIER

**CESSION À L'ASSOCIATION DU SACRÉ COEUR D'UNE PARCELLE
DE TERRAIN RUE JACQUES NANTEUIL (SECTION DL N° 1403)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'Association du Sacré Cœur projette de rénover et d'agrandir sa maison de retraite, située entre la rue des Trois Coigneaux et la rue Jacques Nanteuil.

L'accès actuel par la rue de l'Yser étant insuffisant, il lui est indispensable d'en avoir un autre par la rue Jacques Nanteuil, en empruntant l'accès et les voies de desserte du parking que la Ville va réaliser.

L'Association devra construire un pan incliné depuis le parking pour accéder à sa propriété, et pour ce faire elle doit acquérir une petite parcelle appartenant à la ville de 24 m² cadastrée section DL n° 1403, au prix de 100 €.

La recette sera imputée : 77 711 – 775 - 2510 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la cession de la parcelle DL 1403 au prix de 100 € ;
- Autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié, tous les frais et droits en résultant étant supportés par l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL